La note du CESA
N°78
09 / 2016

Stagiaire Clémence Bouchard

# Quel avenir pour la réserve militaire suisse ?

*Au cours de leur vie, tous les citoyens suisses sont amenés à participer à l'armée de milice, une armée constituée de civils formés aux pratiques militaires. Cette organisation tire sa force de la durée de la réserve et de la régularité des temps de formation. En revanche, la permanence de la réserve dans le quotidien des Suisses nuit à l'attractivité de l'armée auprès des jeunes générations.*

## « *Tout Suisse aime l'armée* »[1] : les fondements de la réserve militaire suisse

La notion d'armée de milice renvoie à une réflexion conceptuelle portant sur la nature de l'État. Les Suisses se considèrent comme des citoyens en armes et se réfèrent au modèle de la démocratie athénienne : c'est en assurant leur propre défense qu'ils gagnent leur liberté et le droit de participer à la vie de la cité. La démocratie directe suisse procède de cet esprit de défense. De plus, la réserve constitue une expérience commune pour les habitants d'un pays traversé par trois cultures linguistiques. Elle est garante du confédéralisme helvétique.

Les Suisses se tiennent à leur posture de neutralité armée depuis la défaite de Marignan en 1515 à la suite de laquelle ils renoncèrent à une politique expansionniste et guerrière. Toutefois, leur attitude défensive permet à la Confédération de maintenir une posture crédible et de revendiquer son indépendance. La Suisse mène une stratégie de dissuasion qui repose sur deux piliers : une réserve nombreuse et mobilisable très rapidement ainsi qu'une défense massive des frontières en adéquation avec la géographie du territoire.

## Une réserve aux prises avec les évolutions de la société

Légalement, le service militaire est obligatoire pour les hommes et s'effectue sur la base du volontariat pour les femmes[2]. Les appelés peuvent remplir leurs obligations militaires de deux manières : soit ils entrent à l'école des recrues pour recevoir quatre à cinq mois de formation militaire qui se poursuit à raison de deux à trois semaines par an jusqu'à leur 34 ans ; soit ils réalisent leur service militaire durant 300 jours continus, modalité qui a été introduite par la réforme *Armée XXI* de 2003. Nonobstant, tous sont incorporés dans la réserve jusqu'à l'âge de 34 ans et doivent effectuer des tirs obligatoires chaque année. En 2015, la réserve était constituée de 41 407 hommes et l'armée active en comptait 128 962.

Le système de milice permet à l'armée de ne pas entrer en concurrence avec le secteur privé. Par le biais du service obligatoire, l'armée dispose d'un panel d'experts issus du monde civil. Elle tire parti de leurs compétences dans des domaines techniques comme la cyberdéfense.

## L'armée de milice : un système qui s'essouffle ?

Jusqu'en 1995, un Suisse sur dix était militaire (de carrière, appelé ou réserviste). Les réformes successives, *Armée 95* puis *Armée XXI*, ont conduit à une réduction de deux tiers des effectifs. L'armée est passée de 600 000 à 200 000 hommes en l'espace de dix ans pour adapter son format aux exigences budgétaires et à l'absence de menace directe aux frontières. Pour autant, lors d'une "votation populaire" de septembre 2013, les Suisses ont rappelé leur attachement à une armée composée de citoyens en se prononçant massivement – à 73,2 % – pour le maintien de la conscription.

Actuellement, l'armée de milice perd de son attrait auprès des jeunes conscrits. Seulement un quart d'entre eux réalise son service militaire tandis que les autres choisissent, soit d'effectuer un service civil, invoquant l'objection de conscience, soit de verser 3 % de leur salaire jusqu'à leurs 30 ans pour en être exemptés. Par ailleurs, malgré l'allocation d'une compensation financière, les entreprises doivent pallier l'absence de leurs salariés pour les trois semaines annuelles durant lesquelles ils remplissent leurs obligations militaires. Cette contrainte suscite des critiques, surtout dans les firmes étrangères peu sensibles à l'esprit de milice. Dans ce climat, l'armée peine à renouveler ses effectifs, surtout chez les cadres, ce qui menace la pérennité de l'institution.

*La perception des risques actuels renforce l'idée dans l'opinion publique suisse qu'il est nécessaire de conserver une armée de milice. Cependant, les méthodes de contournement se multiplient pour éviter la conscription. Le service civil entre en concurrence avec le service militaire et fait perdre à l'armée près de 5 500 appelés par an. Il pourrait porter préjudice au renouvellement et au maintien de l'armée de milice.*

*Ces propos ne reflètent que l'opinion de l'auteur.*

1 Assertion peinte sur le fronton de l'Exposition nationale de Zurich de 1935
2 Il y a seulement 0,6% de femmes dans l'armée suisse